## L'INSTITUT DE FORMATION DU TENNIS (LIFT)

## FORMATION ENSEIGNER LE BEACH TENNIS

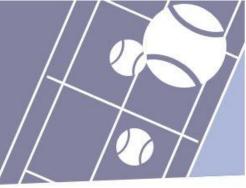
**Notice d'information** 



	Formation en 2 parties, du 1 <sup>er</sup> mai au 12 mai 2022
Dates de la formation	Partie « à distance » à réaliser entre le 1 <sup>er</sup> et le 8 mai 2022
	Partie « en présentiel » du 9 au 12 mai 2022
Date(s) de la partie en présentiel :	Du lundi 9 au jeudi 12 mai 2022
	Accueil le 9 mai, à partir de 11h00, à l'AS PASSAGE D'AGEN Tennis Club (adresse ci-dessous)
Lieu(x):	AS PASSAGE TENNIS CLUB, Avenue de Verdun, 47520 Le Passage
Volume horaire :	35 heures (30h en présentiel / 5h en distanciel)
Prérequis :	BEES tennis /DE-DES JEPS tennis et licencié FFT saison en cours
	Connaitre les spécificités de l'enseignement du Beach Tennis.
	Apprendre et savoir transmettre la technique de base des différents coups du Beach tennis.
	Apprendre et savoir transmettre les fondamentaux tactiques du Beach tennis.
	• Apprendre et savoir transmettre les principes de bases de la préparation physiques aux joueurs de Beach tennis.
Objectif(s)	Savoir Animer et encadrer en autonomie des séances de Beach tennis.
Pédagogique(s):	Connaitre les principes théoriques et règlementaires du Beach tennis
	Organiser une « école de Beach tennis »
	Organiser des compétitions et connaître les notions de base sur l'arbitrage.
	• Créer et/ou développer l'activité au sein de son club et/ou son territoire (promotion, équipements, juridique, lien avec la collectivité, etc.).
	Connaitre les leviers de promotion et les moyens de développement du Beach Tennis.
Programme	Cf. document joint en annexe
Intervenant(s) prévu(s)	Morgane DORGERET, Jérôme MAILLOT et Max RAULIN
Moyen(s) pédagogique(s)	Formation comprenant une partie à distance (plateforme de formation du LIFT) et une partie en présentiel
	<ul> <li>Vidéos, documentations, présentations, tutos remis aux stagiaires (en amont et/ou à l'issue de la formation)</li> </ul>
	Exposés et démonstrations des formateurs
	Débats, partage d'expérience, co-construction de séances
	Mises en situation sur le terrain
	Evaluations en situation sur le terrain
	Débriefings individuels et collectifs



## L'INSTITUT DE FORMATION DU TENNIS (LIFT)



Coût de la formation	980 euros (frais pédagogiques plus frais annexes pension complète selon besoin) répartis :  - Frais pédagogiques : 760 euros (incluant les frais pédagogiques, la documentation) / Possibilité de prise en charge de vos frais de formation et d'hébergement par un OPCO, le LIFT est référencé « QUALIOPI ».  - Frais annexes : 220 euros / pension complète en chambre double (hébergement - 3 nuitées, 4 déjeuners, 3 diners)  (du lundi 9 midi au jeudi 12) selon votre demande
Financements	Des financements sont possibles, selon votre statut (AFDAS, FIFPL, AGEFICE, etc) contacter Patrice GERMAIN (pgermain@fft.fr)  Nb: Si demande de financement AFDAS (le club est adhérent AFDAS et stagiaire salarié(e) du club: demandez la subrogation de paiement et envoyez la référence de la demande à pgermain@fft.fr)
Hébergement	L'Hébergement sera réservé et négocié à partir du lundi soir (jusqu'au jeudi matin)
Taux de satisfaction de la (des) session(s) précédente(s)	<ul> <li>Taux de satisfaction global des sessions organisées depuis mai 2021 (3 sessions) : 3,96/4</li> <li>(détails sur demande à lift@fft.fr)</li> </ul>
Référent Handicap:	<ul> <li>Vous êtes en situation de handicap : une mesure de compensation est nécessaire</li> <li>Votre référent Handicap : Mme. Anaïs OLIVERI / 01 47 43 40 45 / aoliveri@fft.fr</li> </ul>
Référent pédagogique de la formation	Patrick LABAZUY (plabazuy@fft.fr)
Inscription / effectif	<ul> <li>Inscription via le dossier d'inscription joint</li> <li>Nombre limité à 16 places (minimum requis 12 personnes)</li> </ul>
Contact administratif au LIFT	Patrice Germain (pgermain@fft.fr / 01.47.43.41.51)

